

La citation comme culture académique : entre hiérarchie et créativité

Florence Ashley¹

Quelle fonction ont les pratiques citationnelles dans l'académie ? Quand citons-nous ? Qui citons-nous ? Tant de questions qui se présentent dorénavant à moi en tant qu'autaire émergenxe¹.

En tant qu'écrivains, notre relation aux autres œuvres n'est pas anodine. Elle définit notre âme littéraire, voire qui nous sommes en tant qu'autaires. C'est un polaroid des personnes que nous désignons comme nos ancêtres, comment nous nous y rapportons, et quels devoirs nous adoptons envers nos collègues universitaires.

Le récit usuel des pratiques citationnelles est hiérarchique. À travers nos citations, nous payons notre dette envers çauz² avant nous dans notre discipline. Nous les remercions pour leur contribution – sauf si nous ne les aimons pas. Et, encore plus important, nous reconnaissons leur autorité académique. Nous citons les gens parce qu'als ont de l'importance, du prestige.

Il y a un aspect performatif à ce récit. En citant, nous démontrons nos vastes lectures et méritons donc d'être accueilliz en tant qu'autoritæs académiques.

Même chez les autaires dits politiques, cette pratique citationnelle est rarement perturbée. C'est comme ça que ça marche à l'université, peut-on entendre.

Et peut-être que c'est l'ordre des choses. Après tout, beaucoup d'autaires pour qui j'ai un immense respect – et qui, disons-le, ont une sagesse qui me dépasse – ont défendu cette approche et ont dirigé leurs critiques vers des efforts de réforme. Selon cet argument, la reconnaissance et le respect envers nos aïeuauz³ seraient au cœur même de l'entreprise féministe.

Selon ce point de vue, les femmes et autres groupes marginalisés sont sous-représentés dans les connaissances universitaires à cause de leur marginalisation herméneutique. Ne pas s'obliger à citer les travaux précédents ne ferait que perpétuer cette sous-représentation. En termes érudits, nous pourrions dire quelque chose comme : les pratiques citationnelles visant l'exhaustivité constituent une forme de résistance face aux injustices herméneutiques qui frappent les communautés

¹ Florence Ashley, B.C.L./LL.B., LL.M. (Bioéthique) est juriste et bioéthicien transfémeline. Elle a complété ses études de premier cycle en droit à l'Université McGill et a poursuivi des études de deuxième cycle en droit et bioéthique à la même université. Sa thèse, supervisée par le doyen Robert Leckey, s'intéresse aux lois prohibant les thérapies de conversion anti-trans. Florence a publié divers textes en droit et bioéthique se rapportant aux personnes trans, notamment dans *Service social*, *University of Toronto Law Journal*, *Dalhousie Law Journal*, *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, *Journal of Medical Ethics* et *Journal of LGBT Youth*. Florence participe fréquemment aux discussions médiatiques sur les enjeux trans au Québec et au Canada.

marginalisées. Celles-ci évitent également des injustices épistémiques distributives, les autaires marginalisés voyant leurs paroles continuellement considérées comme ayant un poids moindre par rapport aux autaires privilégiés travaillant sur des questions connexes.

Cette approche citationnelle systématique pourrait s'attarder à la question de la dévaluation des sources non universitaires et des savoirs communautaires non pas en repensant notre conception du savoir, mais en demandant aux autaires une attention et une responsabilisation face à ces types de sources – bien que l'évaluation par les pairs et le soutien rédactionnel soient peu adaptés à la revalorisation des sources non traditionnelles.

Nous pouvons déceler la sagesse des pratiques citationnelles compréhensives. Pourtant, dans mes propres travaux et réflexions, je rêve d'un processus radicalement différent. C'est peut-être mon petit côté prétentieux. Qui sait.

La citation ne doit pas nécessairement être archivistique pour tenir compte du passé. Son éthos peut être tout autre.

Nos choix de citations peuvent être politiques, chose que j'ai cru lire récemment chez Sarah Ahmed – dans un livre que je n'ai pas terminé parce que je suis une universitaire moche. La citation peut exprimer une relation et un investissement plus profonds qu'une simple dette envers les générations passées. Citer peut être érotique. Oui, érotique. Pas dans le sens sexuel, pas dans celui de littérature érotique – quoi que je n'aurais rien contre, en y repensant. Plutôt dans le sens qu'Audre Lorde y donne dans « *The Uses of the Erotic: The Erotic As Power* » (1984), une œuvre que je peine encore à comprendre, mais qui ne cesse de m'inspirer.

L'érotique ainsi compris est source de pouvoir et porte le potentiel de changement. Il correspond à un sentiment profond plutôt qu'à une simple sensation. Sentiment profond de satisfaction, d'appartenance, voilà ce qu'est l'érotique. Il y a quelque chose d'ineffable dans sa notion. C'est justement cette ineffabilité qui rend les mots d'Audre Lorde si difficiles à comprendre, à apprécier dans toute leur complexité. L'érotique s'entrevoit, mais ne s'appréhende pas et ne se prête guère à une compréhension complète et abondante. Pourtant, si j'en ai la moindre compréhension, je le vois opérer lorsque nous écrivons avec inspiration, passion et savoir. L'écrire érotique, c'est écrire dans une sorte de transe qui nous laisse complètement épuisés, mais envahis d'un sentiment de satisfaction profonde.

Les œuvres d'art sont des muses. La majorité d'entre nous auront pour souvenir un moment devant une œuvre d'art, sentant une bouffée d'inspiration coulant dans nos veines. L'art inspire. Et quand il nous inspire, nous n'avons aucun désir de le cacher. Il devient partie intégrante de nous. Chaque pas que nous posons au sol porte l'œuvre et les milliers d'œuvres qui nous ont inspirées avant.

La première fois que j'ai soumis un article à une revue universitaire, un⁴ des pairs a noté que j'aurais dû citer Judith Butler. Je suis certaine que ce commentaire était justifié. J'aurais même pu savoir en quoi il l'était si j'avais lu Butler. Mais, que ce soit par

obstination ou par pure paresse – probablement par paresse, *let's be real* – je n'ai jamais lu ses livres.

Malgré le commentaire, je n'ai ajouté aucune citation de la sorte. Pourquoi ? Parce qu'elle ne m'a pas ému, inspiré lors de la rédaction de l'article. La citer aurait semblé forcé et illégitime. Peut-être que j'aurais été ému et inspiré en la lisant. C'était peut-être un échec de ma part de ne pas l'avoir lue. Mais en même temps, je vois peu de mal à ignorer une des soi-disant⁵ féministes les plus citées de tous les temps : elle n'a pas besoin de ma citation.

J'avais été touché par d'autres auteurs en écrivant mon texte. Certaines de ces lectures sont survenues après l'écriture d'une grande partie de l'article ; j'ai dû retravailler plusieurs sections et même, dans un cas, restructurer l'entièreté du travail. J'ai notamment pris beaucoup de plaisir à citer la série web *Her Story*, mettant en vedette les incroyables Jen Richards et Angelica Ross.

Refuser de citer était un humble acte de rébellion. C'était une façon d'affirmer mon processus créatif face à une institution à laquelle j'attribue le maintien de hiérarchies classistes. J'ai choisi de m'inspirer des enseignements d'Audre Lorde, une lesbienne noire féministe d'une immense créativité, voyant dans la citation une façon de mettre le pouvoir de l'érotique et son potentiel déstabilisant au service de l'écriture universitaire. J'ai cité les œuvres qui m'ont parlé. Je me suis dessinée dans un monde qui reflète ce que je suis. Je me suis entourée d'œuvres que j'étais prête⁶ à appeler ma famille, mon chez-moi. Je me suis entourée de paroles d'amiz, de proches, de mes communautés. J'étais en bonne compagnie.

Cette relation créative aux autres œuvres conduit à des citations n'ayant pas leur place dans une approche plus traditionnelle. Située sous les auspices de la discipline conservatrice qu'est le droit, je cite régulièrement des blogues et des séries télévisées. Je me suis récemment servie de Seelie de la série *Shadowhunters* pour illustrer une différence entre les jugements d'autorité épistémique et les jugements moraux. Je cite aussi des auteurs sur lesquels je ne m'appuie pas directement : j'ai par exemple cité Rachel McKinnon dans un article parce que celle-ci m'avait donné l'idée pour mon argument, même si ses travaux ne m'avaient pas directement aidé. Les pairs examinant l'article ont jugé la citation inutile compte tenu de la relation ténue que McKinnon entretenait avec l'argument précis que j'élaborais. Mais j'ai malgré tout gardé la citation, parce qu'elle avait suscité mon intérêt pour la justice épistémique.

Remettre en question les hiérarchies académiques dans une optique inclusive est une tâche complexe. Je ne prétends pas détenir une quelconque solution, aussi partielle soit-elle. Je n'ai à offrir que mon soupçon que cette remise en question devrait inclure la problématisation de pourquoi, quand, quoi, et comment nous citons. Si nous croyons qu'il y a un noyau irrémédiablement créatif au cœur de l'écriture, même dans un univers aussi sec et aride que l'université, alors peut-être devrions-nous encourager un

parcours citationnel imprégné d'art et d'érotisme. Peut-être pourrions-nous alors humaniser l'université.

Notes

¹ Déclinaison de genre grammatical neutre d'émergent/émergente. La terminaison « xe » est prononcée /ks/, le « e » indiquant que le « x » doit être prononcé puisque les « x » et « z » terminaux sont autrement muets. La grammaire neutre proposée est une variante idiosyncrasique inspirée des travaux d'Alpheratz (2018) et présentée dans Ashley (2019).

² Déclinaison de genre grammatical neutre de ceux/elles. Prononcé /so/.

³ Déclinaison de genre grammatical neutre d'aïeux/aïeules. Prononcé /ajø.o/ ou « ayeu-o ».

⁴ Déclinaison de genre neutre de un/une.

⁵ Le soutien de Judith Butler pour Avital Ronell, lorsque cette dernière fut accusée de harcèlement et d'attouchements sexuels dans un contexte de culte de la personnalité orchestré par Ronell dans le département, crée un certain doute quant à la convenance du titre de féministe à son égard.

⁶ Déclinaison de genre neutre de prêt/prête.

Ouvrages cités

ALPHERATZ. (2018). *Grammaire du français inclusif*. Éditions Vent Solars.

ASHLEY, Florence. (2019). Les personnes non-binaires en français : une perspective concernée et militante. *H-France Salon*, <https://h-france.net/Salon/SalonVol11no14.5.Ashley.pdf>.

LORDE, Audre. (1984). *Sister Outside*. The Crossing Press.